

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 231

présenté par
Mme Laclais

ARTICLE 12 BIS

À l'alinéa 12, substituer au mot :

« à »

les mots :

« au III de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.